Nom du domaine
rue n°
NPA Lieu

RECOMMANDE

M. le Président de la Confédération
et Conseiller fédéral Guy Parmelin
Chef du DEFR
Palais fédéral
3003 Berne

[lieu+date] 2026

Concerne: fin de votre mandat et fin de la viticulture

Monsieur le Président de la Confédération,

Votre réponse du [xx.10.2026 date du courrier de Parmelin] nous a beaucoup choqué, et ce d'autant plus que vous êtes un ancien vigneron et connaissez la réalité du terrain.

Certes, comme vous le dites, en tant qu'entrepreneur·euses nous devons "adapter nos entreprises aux évolutions du marché." **Mais sur ce marché les dés sont pipés depuis plus de 30 ans!** La différence de prix entre les vins importés et locaux est devenue stratosphérique. Parce que les critères de qualité et les coûts de production ne sont pas pris en compte et les subventions à l'exportation des pays exportateurs non plus. Ce n'est plus un marché, mais un boulevard pour les profiteurs.

Quémander n'est pas dans notre ADN: nous ne voulons pas survivre grâce à des aides et subventions. Nous voulons vivre de notre travail et de notre passion, mais pour cela il faut des conditions-cadre adaptées. Il faut réguler le marché pour une vraie concurrence. Les règles et les standards doivent être les mêmes pour tous les acteur·ices.

Les mesures que vous proposez n'auront qu'un impact négligeable face à la crise actuelle:

1. Mise aux enchères du contingent tarifaire en 2027: un retour en arrière qui n'aura aucun effet positif sur le marché du vin. En 1994, lors du passage des contingents de volume aux contingents tarifaires, le système d'enchères a eu pour effet pervers de faire disparaître les petits importateurs, car seuls les grands négoces étaient en mesure de déposer les garanties bancaires requises pour s'arroger de gros volumes (qu'ils pouvaient ensuite revendre plus cher). Or les petits acteurs évincés du marché étaient justement ceux qui commerçaient également avec la production suisse.
De plus, seuls 2/3 des 170 Mios de litres du contingent tarifaire de vin sont actuellement utilisés. Les commerçants pourront donc continuer leurs juteuses affaires comme de coutume et le marché sera toujours saturé de vins à très vils prix.

2. Restructuration du vignoble: arracher, arracher arracher, pour laisser encore plus de part de marché aux vins importés? La fin des petites exploitations, c'est aussi la fin de la grande diversité qui

fait la richesse de notre production viticole. Et que ferons-nous de nouveaux paysages de vignobles troués comme du gruyère? Lavaux aura-t-il le même attrait touristique sans les vigneron·nes?
Au lieu d'arracher, il faut soutenir le maintien du vignoble, avec des mesures de type RHT (indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail, largement utilisées dans l'industrie) pour maintenir les compétences, le potentiel de production et les infrastructures vitivinicoles. Nos exploitations font vivre des familles et des employé·es, jouent un rôle environnemental, sociétal et nourrissent tout un écosystème local qu'il faut préserver.

3. Renforcement de la promotion et des exportations: certes il faut de la promotion et même d'autre manières de communiquer pour contrer la baisse de consommation. Mais la promotion du vin suisse n'est qu'un pansement sur une jambe de bois, en regard des budgets que dépensent chaque année nos voisins France et Italie pour faire la promotion de leurs vins en Suisse...
Quant à l'exportation, on voit mal comment la Suisse pourrait se positionner sur ce marché international saturé, ou les plus grands pays exportateurs rencontrent d'énormes difficultés.

Les mesures que vous préconisez ne résoudront pas la crise. **Pour la survie de la viticulture suisse, il est impératif de mettre en place des conditions-cadres permettant aux exploitations de vivre de leur travail.** Nous avons besoin de mesures de régulation des importations pour dynamiser le marché. Seule une concurrence équitable profitera à toutes et tous, et nous permettra "d'adapter nos entreprises aux évolutions du marché."

Nous avions placé tous nos espoirs en votre élection au Conseil fédéral et nous sommes grandement déçu par le peu d'actions efficaces que vous avez pris en faveur de la viticulture suisse.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée et débordante d'amertume.

[signature du vigneron-encaveur]

Copie à: ASVEI - CP 171 - 1242 Satigny